

Compte- rendu du conseil d'école du 07 novembre 2019
Salle de réunion Groupe scolaire 18h00

Présents : L. Calvat, adjoint au Maire ; C. Maréchal, conseiller municipal ; les enseignants : D. Gros Lambert, , MH. Juif, L. Geraci, , D. Prost, I. Souvet, F. Thibault, G. Lab, E. Masnada, C. Nevers ; C. Marchand (AESH) ; les parents d'élèves élus: M. Durez, C. Jeantet Roncalli, C. Thieffine, C. Diziain, M. Gable, M. Belleville, P. Mercier, E. Allin, ML Coli-Besseyrias, N. Lux Alphe ;Le directeur du Périscolaire : S. Sauget

Excusés : M. Loïc Martin, Inspecteur de l'Éducation Nationale;Mme Marso, Mme Lemercier, Mme Taiati, enseignantes ;Y. Delarue, Maire ; V. Courcier, adjointe à la vie scolaire

Secrétaire : C. Jeantet Roncalli

1 . Élections du vendredi 11 octobre 2019

130 votants pour 375 inscrits, soit une participation de 34,7 % (29,4% en 2018). Une seule liste était présentée par l'association des parents d'élèves de Saône « ASPARELE ».

Parents élus :

Titulaires : M. Durez ; C. Jeantet Roncalli ; M. Gable ; M. Belleville; E. Allin ; C. Thieffine ; C. Diziain ; P. Mercier ; B. Zupancic ; J. Segura

Suppléants : V. Ricco ; M.L. Coli-Besseyrias ; M. Boualem ; S. Granon ; N. Lux Alphe ; C. Peclet ; J. Gable ; S. Besson ; N. Pater ; M. Fresquet

Le directeur remercie les parents qui ont préparé la mise sous enveloppes et assuré le scrutin du 11 octobre 2019. Il propose également de voter pour que les prochaines élections de parents d'élèves se déroulent uniquement par correspondance. Proposition acceptée.

2 . Fonctionnement du conseil d'école

- Il est réuni au moins trois fois dans l'année. Il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou des deux tiers de ses membres.
- Membres de droit ayant le droit de vote : le directeur (président), les enseignants de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil, les parents (en nombre égal à celui des classes de l'école), le maire ou son représentant et un conseiller désigné par le conseil municipal chargé des affaires scolaires, le délégué départemental de l'Éducation nationale. L'Inspecteur de l'Éducation nationale assiste de droit aux réunions.
- Peuvent assister au conseil, avec voix consultative : les personnes chargées des activités sportives et culturelles, les personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique, l'équipe médicale scolaire, les assistantes sociales.
- L'ordre du jour est établi par le directeur. Les parents d'élèves pourront lui soumettre les points qu'ils souhaitent voir aborder, au moins 15 jours avant la date de la réunion.
- Un compte-rendu est adressé aux membres du conseil d'école (parents titulaires et suppléants). Il n'est pas distribué à l'ensemble des familles. Il est affiché et mis en ligne sur le site de l'école (<http://elem-saone.ac-besancon.fr/>). Les familles sont informées de la publication de ce compte-rendu et peuvent, sur demande, en recevoir une copie.

3 . Rentrée 2019

☐ Mouvement du personnel à la rentrée 2019

- 1 enseignant a été nommé à titre définitif : Dominique Gros Lambert.
- 3 enseignants ont été nommés à titre provisoire : Laëtitia Geraci et Christelle Lemercier. Madame Taiati a en charge la décharge de direction et travaille donc le lundi et le mardi, ainsi qu'un mercredi sur 2.
- Christina Marchand, Luce Martin, Karine Butavant et Sandra Ménétrier sont présentes à l'école en temps qu'AESH (aide à la vie scolaire ou aux élèves en situation de handicap).

☐ Effectifs :

A ce jour, **221 élèves sont inscrits à l'école de Saône**. Parmi ces 221 élèves, 9 font partie du dispositif ULIS-École. Ces élèves sont donc inscrits dans leur classe de référence.

Il y a donc 9 classes et un dispositif ULIS- École. La moyenne s'élève donc à 24,5 élèves par classe en élémentaire.

CP A de M. Gros Lambert : 18 élèves	CE2- CM1 de Mme Geraci et Mme Lemercier : 26 élèves
CP B de Mme Taiati et M.Nevers : 18 élèves	CM1 de M.Thibault : 29 élèves
CE1A de Mme Juif : 26 élèves	CM1- CM2 de Mme Masnada : 25 élèves
CE1B de Mme Marso : 25 élèves	CM2 de Mme Lab : 27 élèves
CE2 de Mme Prost : 27 élèves	

Madame Isabelle Souvet est coordinatrice du dispositif ULIS- Ecole.

☐ Prévisions des effectifs :

Les prévisions pour la rentrée 2020- 2021 ont été communiquées à la Direction Académique. Ils font état de 217 élèves attendus en élémentaire à la rentrée 2020.

Pour information, état des effectifs à l'école élémentaire ces dernières années :

Rentrée	2016	2017	2018	2019	Prévisions 2020
Effectifs	244	225	224	219	217

La situation de l'école sera certainement regardée au moment de la carte scolaire.

☐ Présentation du RASED : réseau d'aide spécialisée des élèves en difficulté

Les bureaux du RASED, réseau d'aide du secteur de Saône, sont situés dans l'école. Madame Vuillemin, enseignante spécialisée, intervient dans différentes écoles du secteur en apportant une aide pédagogique et méthodologique aux élèves en difficulté scolaire, en collaboration avec les enseignants.

Madame Jacquin, psychologue scolaire, est joignable au 09 65 32 06 71 .

4 . Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école avait été entièrement réécrit en septembre 2015, en conformité avec le règlement départemental. L'équipe enseignante a jugé qu'il pouvait être reconduit pour cette année scolaire, sans y apporter de modifications. Ce règlement intérieur, présenté lors de ce premier conseil d'école, est voté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des membres de la communauté éducative pour que chacun puisse s'y référer. Pour cela, il est affiché dans le hall du groupe scolaire, en ligne sur le site internet de l'école, à la disposition des élèves et des parents en page d'accueil sur le portail éducatif du GrandBesançon.

Un exemplaire du règlement intérieur a été remis aux parents élus.

5 . Sécurité

Dans le cadre du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires, un exercice d'évacuation incendie a été effectué le mardi 15 octobre 2019. Il a été consigné dans le registre de sécurité de l'école.

Il est rappelé aux parents que la sécurité est renforcée pour l'accès à l'école pendant le temps scolaire avec la fermeture des 5 portes des bâtiments toute la journée. En cas de retard, il faut accompagner l'enfant jusqu'à la porte d'entrée et s'assurer qu'un adulte de l'école peut le prendre en charge.

Il faut donc impérativement respecter les horaires d'arrivée à l'école.

6 . Enseignement des langues vivantes

L'enseignement de l'allemand a débuté fin septembre. Cet enseignement est assuré par Mélanie Sire, Professeure des écoles. Trois groupes ont été constitués. Un groupe de CP/ CE1 avec 20 élèves, un groupe de CE2 avec 10 élèves, un groupe de CM1/ CM2 avec 12 élèves. Il y a donc 42 élèves qui reçoivent un enseignement en allemand. L'enseignement de l'anglais est assuré par les enseignants dans leur classe, à raison de 2 fois 45 minutes par semaine.

7 . Le projet d'école

Le projet d'école a été mis en place l'année dernière avec des actions menées autour de la lecture et la production d'écrit : « quart d'heure » de lecture hebdomadaire qui est reconduit cette année, création d'un journal de l'école. Différentes actions seront mises en place cette année pour continuer le projet. Une réflexion sera mise en place par les enseignants au cours de leurs différentes réunions. Un exemplaire du projet d'école a été remis aux parents d'élèves élus.

8 . Association scolaire : bilan financier 2018 / 2019

La participation des familles s'élève à 48,6 % du coût des sorties, celle de la Mairie à 41,1 % et celle de l'ASPARELE à 10,3 %.

Compte de résultat pour l'année scolaire 2018- 2019

<i>Charges année 2018- 2019</i>		<i>Produits année 2018- 2019</i>	
Achats de produits pour cession	791,10	Vente de produits pour cession	1250,00
Assurances versées	85,78	Produits des activités éducatives	10396,20
Charges des activités éducatives	18683,56	Subventions Etat, collectivités	8800,00
Autres charges courantes	218,91	Participations volon . des familles	1946,00
Charges exceptionnelles	627,00	Subventions d'associations	2200,00
Achat de biens durables	185,01	Autres produits courants	0,00

Total des charges	20592,16	Total des produits	24592,20
--------------------------	----------	---------------------------	----------

<i>Résultat de l'année</i>	4000,04
<i>Report année précédente CCP</i>	4955,59
<i>CCP année en cours</i>	8955,63

Les comptes sont approuvés par les membres du conseil d'école.

9 . Projet chorale

Une activité chorale a été mise en place depuis mi-septembre avec M. Girardet, responsable de l'école de musique du Plateau. Cette activité se déroule à l'école avec, pour le moment, les élèves de Cycle 3 pour 15 séances d'une heure le mercredi. Ensuite, ça sera au tour des élèves de Cycle 2 et un spectacle est prévu en fin d'année. A noter que cette activité est financée par la subvention municipale, l'ASPARELE et l'AMICALE. Un spectacle se déroulera en fin d'année ; l'organisation reste à définir.

10 . Informations diverses

Activité natation : La piscine de Valdahon est en travaux actuellement . Suite à des problèmes, nous ne pourrons pas faire de cycle natation cette année.

Réponse du directeur suite à une question des parents concernant l'enseignement de l'Allemand :

L'enseignement de l'Allemand commence toujours fin septembre car madame Sire, professeure d'Allemand, doit attendre le retour de tous les emplois du temps des classes où elle intervient pour dire quand elle vient dans notre école. En son absence, elle n'est pas remplacée. Les parents sont inquiets quant à la continuité de cet apprentissage au collège suite à l'absence d'un professeur depuis plusieurs semaines. Certains parents pourraient se trouver hésitants à inscrire leur enfant en Allemand à l'entrée au CP. Le directeur contactera le Principal et il propose aux parents d'en faire autant.

Remerciements du Directeur : Le directeur tient à remercier la municipalité pour la mise en place de la barrière le long de la rampe, l'installation des bacs à fleurs, celle des buts dans la cour, le remplacement de 30 ordinateurs plus performants, la mise en place de trois étagères. Il tient également à remercier la municipalité pour la mise en place de trottoirs au niveau de la charcuterie et du magasin de chaussures afin de sécuriser le déplacement des personnes.

Des remerciements sont adressés à l'ASPARELE pour les subventions accordées à l'école pour les élèves.

Le directeur demande à la municipalité de changer de place le chemin pour les piétons quand ceux-ci remontent la rampe pour arriver près de la banque afin d'avoir une meilleure visibilité du parking derrière le restaurant. La municipalité en profite pour annoncer que le conseil des jeunes cherche de nouveaux élèves pour en faire partie.

Plantation d'arbres au GAEC de la Vie de Fer : Les élèves de toute l'école participeront, durant la première semaine de décembre, à la plantation d'arbres pour favoriser la biodiversité.

Informations ASPARELE : L'association, par l'intermédiaire de sa nouvelle présidente, madame Durez, remet un chèque de 1115,00 € au directeur ; elle en est vivement remerciée. Voici les projets de l'ASPARELE pour cette année : bourse aux jouets, vente de sapins, vente de fromages, vente de biscuits, fête des écoles. Le carnaval est en attente de date et de responsable pour l'organiser. Les fournitures scolaires seront reconduites à la rentrée prochaine sous une formule différente.

Le directeur du Périscolaire, Stéphane Sauget, précise que les onglets sur le site de la commune ont été mis à jour. Les parents peuvent y retrouver des informations concernant les activités, ainsi que les menus de la cantine.

La séance est levée à 19h45. Le prochain conseil d'école se déroulera le jeudi 5 mars 2020 à 18h30.

La secrétaire de séance,
Cindy Jeantet Roncalli

Le Directeur,
Christian NEVERS